



Ministère du Revenu
Direction des services et
des dossiers clients
CP 624
Oshawa ON L1H 8H8

Certificat de conventions d'options d'achat d'actions admissibles - Particulier

Crédit de l'Ontario relatif aux options d'achat d'actions
accordées aux employés pour le développement de la recherche

Veillez dactylographier ou écrire en lettres moulées

Employé - Veuillez joindre une copie de ce certificat à votre demande de remboursement du Crédit de l'Ontario relatif aux options d'achat d'actions accordées aux employés pour le développement de la recherche et en conserver une copie pour vos dossiers

Réservé à l'usage du ministère

Available in English

Instructions

La société doit remplir ce certificat pour chaque employé avec lequel elle a conclu une convention d'option d'achat d'actions admissible. Le certificat doit être remis à l'employé, pas plus tard que six mois après la fin de l'année d'imposition de la société dans laquelle elle a conclu une convention d'option d'achat d'actions admissible avec l'employé.

La société doit fournir à l'employé un certificat distinct pour chaque convention d'option d'achat d'actions admissible.

La société doit aussi remplir un *Certificat de conventions d'options d'achat d'actions admissibles — Sommaire des employés* et le remettre au ministère du Revenu.

Les renseignements sont nécessaires pour déterminer si l'employé a droit à un remboursement de l'impôt de l'Ontario sur le

revenu des particuliers en vertu du Crédit de l'Ontario relatif aux options d'achat d'actions accordées aux employés pour le développement de la recherche (le Crédit).

Renseignements généraux

Les renseignements personnels contenus dans ce certificat sont recueillis en vertu de l'article 8.7 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Ontario) et de ses règlements et sont fournis au ministère du Revenu de l'Ontario afin d'administrer et de vérifier le Crédit de l'Ontario relatif aux options d'achat d'actions accordées aux employés pour le développement de la recherche.

Pour toute question à propos de la collecte de ces renseignements prière de s'adresser à un(e) agent(e) de l'information sur les programmes en appelant un des numéros indiqués, ou en écrivant à l'adresse ci-dessus.

Demandes de renseignements

Les détails concernant le fonctionnement du programme se trouvent dans le bulletin d'information sur le Crédit, y compris une définition des termes utilisés.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Crédit ou une copie du bulletin d'information, prière de communiquer avec le ministère :

Sans frais 1 866 668-8297

ATS (téléimprimeur) 1 800 263-7776
(Ontario seulement)

Site Web ontario.ca/revenu

Ou écrivez à l'adresse indiquée ci-dessus.

Date de la convention d'option d'achat d'actions admissible - aaaa mm jj		Numéro d'assurance sociale — —	
Employé Nom		Prénom	
Société Raison sociale		Nom commercial (s'il est différent de la raison sociale)	
Adresse postale (N° de la rue, nom de la rue, n° du bureau, n° de C.P., n° de R.R.)			
Ville	Province	Code postal	

Attestation de l'employeur

Je suis un signataire autorisé de la société. À ce titre, j'atteste qu'aux fins du Crédit de l'Ontario relatif aux options d'achat d'actions accordées aux employés pour le développement de la recherche :

1. L'employeur est un employeur admissible.
2. La convention d'option d'achat d'actions conclue à la date indiquée ci-dessus avec l'employé dont le nom figure ci-dessus est une convention d'option d'achat d'actions admissible.
3. L'employé dont le nom figure ci-dessus est un employé admissible relativement à la convention.

Je comprends que faire une fausse déclaration ou une déclaration trompeuse dans ce certificat constitue une infraction.

Nom (en lettres moulées)	Poste/titre (en lettres moulées)	Numéro de téléphone ()
Signature		Date